

# Crochet de levage spécial M

## Notice d'utilisation



MEVA Schalungs-Systeme GmbH

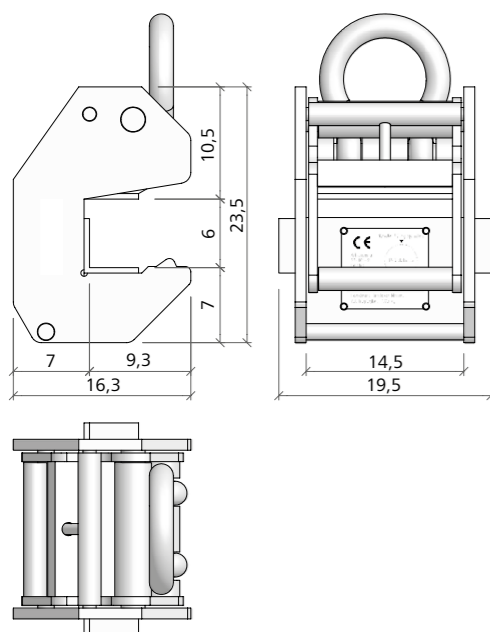
Industriestrasse 5 Tél. +49 7456 692-01  
72221 Haiterbach Fax +49 7456 692-66  
Allemagne info@meva.net

3856 F 08/2024 Printed in Germany - Traduction du manuel d'utilisation original

### 1. Description du produit

S10322002-0 Crochet de levage spécial M, poids 11,7 kg

Pour la manutention des panneaux de grande dimension : Mammüt, Mammüt 350 et Mammüt XT. Autobloquant. Charge maximale d'utilisation : 24 kN (2,4 t). Utilisez toujours utiliser 2 crochets de levage spéciaux M par unité de manutention.



### 2. Mesures de prévention et recommandations de sécurité

#### 2.1. Remarque relative à la notice d'utilisation

- Lisez attentivement la notice d'utilisation avant la première utilisation. Les instructions contenues dans cette notice doivent être accessibles aux personnes habilitées à utiliser le crochet de levage spécial M.
  - Le crochet de levage spécial M ne doit être utilisé que par des personnes dûment désignées, et préalablement formées, et dans le respect de la réglementation en vigueur.
  - Le crochet de levage spécial M ne doit être utilisé que pour l'usage décrit dans la présente notice d'utilisation. Une utilisation non conforme du crochet de levage spécial M peut provoquer des dommages et, dans des cas extrêmes, causer des blessures corporelles, voire la mort.
  - Il est interdit d'exercer une traction oblique sur la charge, de fractionner les charges en suspension et de maîtriser la rotation de la charge avec le crochet de levage spécial M.
  - Personne ne doit demeurer sous la charge en suspension.
  - N'utilisez pas le crochet de levage spécial M lorsque la plaque d'identification est manquante ou que les charges maximales d'utilisation sont illisibles.
- Sans plaque d'identification, la déclaration de conformité CE et la notice d'utilisation perdent leur validité.**
- La charge maximale d'utilisation du crochet de levage spécial M ne doit jamais être dépassée.

#### 2.2. Remarque relative à l'utilisation

- Avant la première mise en service, effectuez un contrôle conformément au point 6 de la présente notice d'utilisation.
- Le crochet de levage spécial M doit être soumis à un contrôle visuel avant chaque utilisation pour vérifier qu'il ne présente pas de défauts, pour vérifier l'absence de pièces et la bonne tenue des pièces mobiles, et pour s'assurer qu'il peut être utilisé en sécurité.
- La répartition de la charge doit être homogène.
- Pendant la manœuvre de levage, la charge doit être déplacée de manière à prévenir tout balancement ou heurt du crochet de levage spécial M. Les crochets de l'élingue ne doivent pas être sollicités au niveau de la pointe et doivent pouvoir se mouvoir librement dans l'œillet d'accrochage.
- Suspendez les crochets de levage non utilisés en hauteur, lorsque la hauteur sous crochet présente un risque.
- Les charges doivent être soulevées et déposées de manière à prévenir tout risque de basculement, de fractionnement, de glissement ou de chute de la charge.

### 3. Mesures de prévention



Le risque d'écrasement est présent pendant toute la durée de l'opération de levage.



Présence de charges suspendues.

Il n'est pas autorisé de manœuvrer la charge au-dessus de personnes.

Assurez-vous que personne ne se trouve dans la zone de manœuvre de la charge. N'utilisez que des élingues chaîne. Le crochet de l'élingue chaîne doit pouvoir se mouvoir librement dans l'œillet d'accrochage du crochet de levage.

Assurez-vous que l'équipement de protection individuelle nécessaire à l'utilisation du crochet de levage est mis à disposition et vérifiez que l'équipement est correctement utilisé :

- Casque de protection
- Chaussures de sécurité
- Gants de protection
- Lunettes de protection

### 4. Que faire en cas d'accident ? – Premiers secours



- Sécurisez la zone de l'accident
- Pratiquez les gestes de premiers secours
- Prévenez le secouriste et le supérieur hiérarchique
- Restez auprès du ou des blessés

### 5. Utilisation conforme

N'utilisez le crochet de levage spécial M que pour la manutention et le déplacement des panneaux de coffrage MEVA (panneaux isolés ou coffrages de grande dimension constitués de plusieurs panneaux).

Charge maximale d'utilisation par crochet de levage spécial M : 24 kN (2,4 t).

#### 5.1. Mise en œuvre du crochet de levage spécial M

La mise en place du crochet de levage spécial M doit être réalisée comme dans la Fig. 1.

1. Commencer par ouvrir le levier de sécurité au maximum.
2. Pousser le crochet de levage spécial M sur le profil du panneau jusqu'à ce que le nez épouse parfaitement la gorge du profil.
3. Pour verrouiller, repousser le levier de sécurité dans sa position initiale. Veiller également à la bonne fermeture de l'étrier de serrage : les mentonnets des joues latérales doivent entrer entièrement dans la gorge du profil.

Le crochet de levage doit être détaché du coffrage à partir d'un poste de travail sécurisé. Utilisez une rallonge, par ex. du bois équarri, pour ouvrir l'étrier de serrage (Fig. 4).



Pour pouvoir procéder au montage, vous devez avoir reçu une formation spécifique (voir réglementation nationale en vigueur) et disposer des connaissances et des compétences requises à cet effet.

Le matériel utilisé doit toujours être dans un état de conservation irréprochable. Les pièces défectueuses doivent être mises hors service et mises au rebut.

#### 5.6 Découffrer avec le crochet de levage spécial M de MEVA



Les coffrages adhèrent au voile fraîchement bétonné. Avant de procéder au levage, détachez le coffrage du béton, par ex. avec des coins en bois ou des fers de coffrage. Ne détachez pas le coffrage du béton avec la grue, car cela peut conduire à une surcharge de la grue.

#### Attention !



Utilisez toujours deux crochets de levage spéciaux M, placés de façon symétrique par rapport au centre de gravité, pour exclure tout risque de glissement (Fig. 5 à Fig. 7).

#### Remarque importante

Contrôlez le crochet de levage spécial M avant chaque mise en service pour vérifier qu'il ne présente aucun défaut. Les profils et les soudures situés dans la zone de fixation du crochet de levage ne doivent pas être endommagés. Le point d'accrochage au niveau de la banche doit également être parfaitement propre.

#### 5.2 Prévenir les mauvais usages

- Charges trop importantes
- Utilisez toujours 2 crochets de levage spéciaux M symétriquement disposés pour le levage (Fig. 2)
- Le levier de sécurité doit se mouvoir facilement
- Utilisez le crochet de levage spécial M de manière à prévenir tout décrochage accidentel de la charge
- L'angle d'élingage ne doit jamais dépasser 60°
- La cote de contrôle ne doit jamais être dépassée

#### Attention !



Personne ne doit se trouver sous la charge au moment de la manœuvre d'élingage et quand la charge est en suspension.

#### 5.5. État de conservation lors du montage et cote maximale

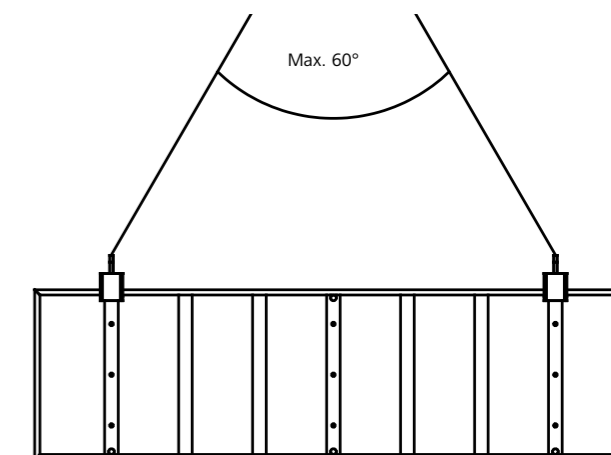
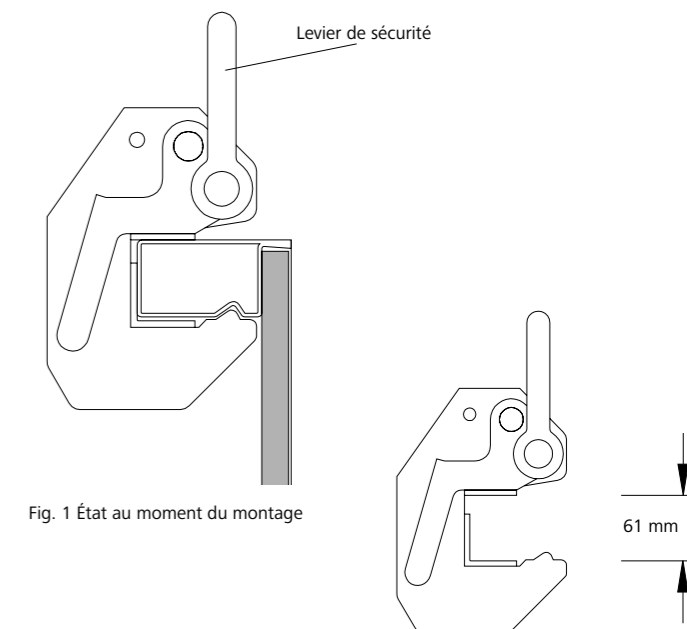


Fig. 3

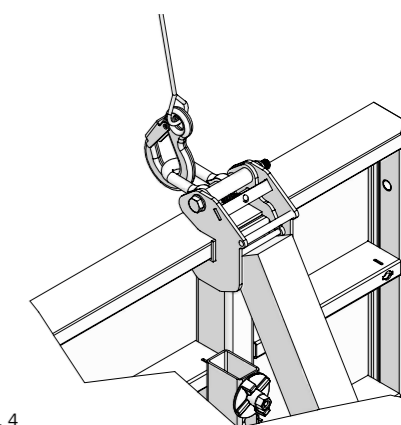


Fig. 4

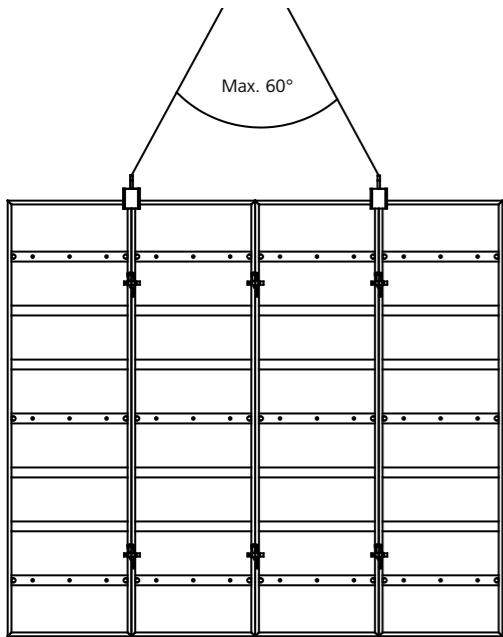


Fig. 5

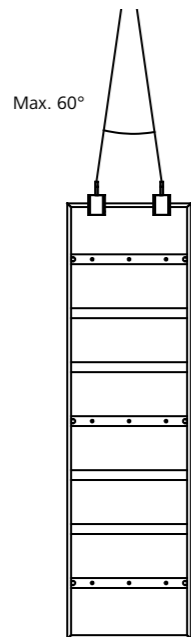


Fig. 6

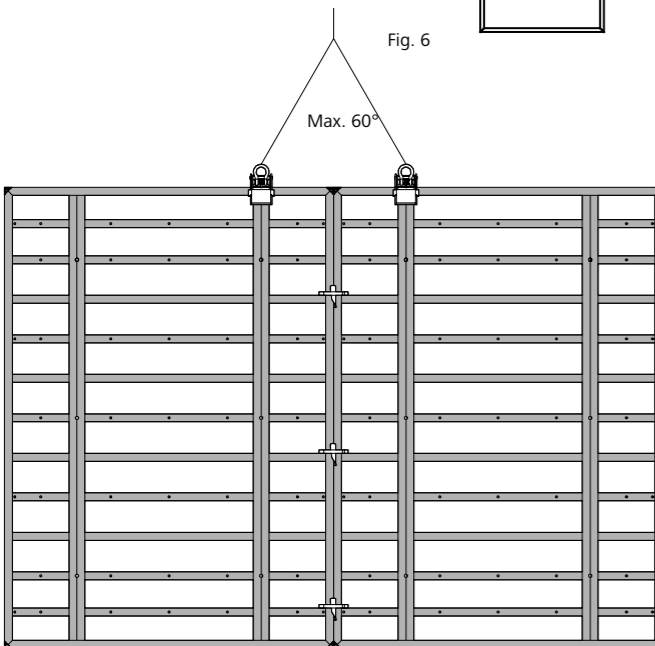


Fig. 7

### Pendant les différentes phases d'utilisation



- La charge à lever peut comporter des arêtes vives pouvant provoquer des blessures aux mains et aux doigts.
- Il y a un risque de collision entre la charge et les personnes présentes lors de la manœuvre d'élingage.

### 5.3 Levage à la grue

1. Accrocher le crochet de l'élingue dans l'œillet d'accrochage du crochet de levage spécial M. Vérifier que le linguet de sécurité du crochet de l'élingue est bien fermé.
2. Soulever le crochet de levage spécial M et le positionner au-dessus de la charge. Le point d'accrochage de la charge doit se situer exactement au-dessus des points d'élingage de la charge et les linguets des crochets doivent se fermer.
3. Soulever légèrement les crochets de levage spéciaux M élingués pour vérifier que le centre de gravité de la charge est bien aligné avec le crochet de l'appareil de levage et que la position de la charge est bien horizontale. Si nécessaire, déplacer les crochets de levage spéciaux M, raccourcir les élingues ou utiliser des élingues plus courtes.

Pour le grutage des panneaux couchés, posez les deux crochets de levage spéciaux M, en respectant le centre de gravité, sur les traverses horizontales (Fig. 3). L'angle d'élingage ne doit jamais dépasser 60°. Pour le grutage d'un train de banches, posez les crochets de levage spéciaux M au niveau de la jonction de panneaux afin que les crochets ne puissent pas glisser (Fig. 5 et 7). Équipez les trains de banches de cordes pour faciliter le guidage des coffrages vers leur prochaine implantation. L'élingue mise en œuvre sur le chantier doit être choisie en fonction des charges à manutentionner.



Quand le coffrage est remis en suspension après avoir été déposé brièvement, vérifiez que le crochet de l'élingue ne s'est pas glissé dans l'étrier de serrage, car cela entraînerait l'ouverture accidentelle du crochet de levage spécial M, ce qui à son tour provoquerait la chute du coffrage. Avant de détacher les crochets de levage spéciaux M du coffrage, stabilisez les banches pour prévenir tout risque de renversement. N'utilisez que des crochets d'élingage avec linguet de sécurité pour éviter tout décrochage accidentel.

### 6. Contrôle et entretien

#### 6.1 La vérification avant la première mise en service

Le crochet de levage spécial M a été soumis à une validation finale en usine, il est vérifié et conforme à l'usage attendu. Le crochet de levage spécial M doit néanmoins être contrôlé par une personne compétente avant la première utilisation pour vérifier qu'il n'a subi aucun dommage pendant le transport ni aucune autre détérioration.

#### 6.2 Vérifications

Le crochet de levage spécial M doit être soumis à un examen visuel avant chaque mise en service, conformément à la réglementation relative à la santé et sécurité au travail, pour vérifier l'absence de défauts, de déformations, de corrosion, de soudures cassées ou fissurées, etc. Contrôlez l'intégralité (l'absence de pièces), la bonne tenue, la sécurité d'utilisation et l'état d'usure du crochet de levage spécial M. Les produits endommagés ne doivent pas être mis en service et sont à mettre au rebut. La plaque d'identification, et l'indication de la charge maximale d'utilisation, doit être disponible et lisible.

### Remarque importante

Avant de poser le crochet de levage spécial M, vérifiez que le point d'accrochage du crochet sur la banche n'est pas endommagé. Les profils et les soudures situés dans la zone de fixation du crochet de levage ne doivent pas être endommagés. Les points d'accrochage au niveau des banches doivent également être parfaitement propres. Si des réparations doivent être effectuées, seule MEVA est habilitée à les réaliser.



Lors de l'utilisation du crochet de levage, respectez les points suivants :

- Fissures (pas de défauts au niveau des soudures), corrosion localisée, déformations
- Le bon fonctionnement du ressort à branches
- La fermeture du mécanisme de sécurité
- Déformation de l'œillet d'accrochage
- Bonne lisibilité de la plaque d'identification (Fig. 8)
- Validité de la plaquette de contrôle

Vérifiez que le mécanisme de sécurité est facilement manœuvrable. La cote de contrôle doit être respectée (Fig. 2). Si la cote de contrôle est dépassée, le crochet de levage spécial M doit immédiatement être mis au rebut et détruit.

### Vérification périodique



La vérification des appareils et accessoires de levage ne peut être effectuée que par un vérificateur agréé, conformément aux dispositions légales en vigueur dans le pays.

### 6.3. Examen particulier

Le crochet de levage spécial M doit faire l'objet d'un examen particulier s'il a été endommagé ou soumis à un événement particulier qui pourrait impacter sa résistance, ainsi qu'après une action corrective. Ce contrôle doit être réalisé par une personne habilitée.

### 6.4. Entretien

Éliminez les salissures (restes de béton, etc.) pour assurer la propreté du crochet de levage spécial M. Le point d'accrochage au niveau des profils des panneaux doit également être parfaitement propre et ne pas être endommagé.

### 7. Réparations

Les réparations doivent être réalisées par le fabricant, le crochet de levage spécial M ne doit être utilisé que dans son état d'origine. La responsabilité de MEVA ne saurait être engagée pour des produits ayant été modifiés.

### 8. Plaque d'identification et plaquette de contrôle

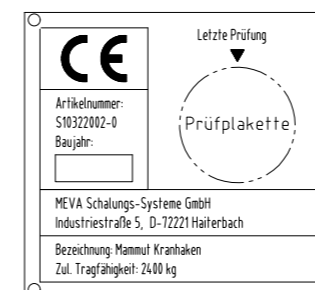


Fig. 8 Plaque d'identification



Si la plaquette de contrôle est manquante ou illisible, n'utilisez plus le crochet de levage.



Fig. 9 Exemple de plaquette de contrôle

### 9. Stockage

Le crochet de levage spécial M doit être stocké à l'abri des intempéries et des substances agressives, dès lors que cela peut impacter la sécurité des opérations.

### 10. Élimination des déchets

Le crochet de levage spécial M doit être rendu inutilisable avant sa mise au rebut. Ce produit doit ensuite être éliminé selon les règles en vigueur dans votre pays.

### 11. À l'attention des utilisateurs

- Si vous travaillez hors des frontières allemandes, respectez les dispositions réglementaires qui sont en vigueur dans le pays.
- S'il n'existe pas de législation spécifique dans le pays, nous recommandons de travailler d'après les règles et normes allemandes.
- Une personne qualifiée et compétente doit être sur place au moment de la mise en œuvre du crochet de levage spécial M.



En cas de non-respect des recommandations émises préalablement, les droits acquis dans le cadre de la garantie légale du produit seront perdus.

Déclaration de conformité selon la directive européenne 2006/42/CE		
<b>Fabricant</b> MEVA Schalungs-Systeme GmbH Industriestrasse 5 72221 Haiberbach ALLEMAGNE		Personne établie dans la Communauté autorisée à établir la documentation technique pertinente : Dr. Olaf Leitzbach MEVA Schalungs-Systeme GmbH Industriestrasse 5 72221 Haiberbach ALLEMAGNE
déclare expressément que, pour le produit :		
• Désignation:	<b>Crochets de levage spéciaux M</b>	
• N° de référence:	<b>S10322002-0</b>	
auquel se réfère cette directive, les dispositions pertinentes de la directive CE suivante ont été prises en compte :		
• Directive 2006/42/CE du Parlement européen et du Conseil du 17 mai 2006 relative aux machines et modifiant la directive 95/16/CE (refonte)		
Référence des normes harmonisées appliquées conformément à l'article 7, paragraphe 2 :		
• DIN EN 13155:2009-08 Appareils de levage à charge suspendue – Sécurité – Équipements amovibles de prise de charge		
• DIN EN ISO 12100:2011-03 Sécurité des machines – Principes généraux de conception – Appréciation du risque et réduction du risque		
Haiberbach, 2020-11-18		 Florian F. Dingler (Gérant)
		F80411.dmx / 08.2018